

HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
HUILE FLUIDE
SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Ref. nr : REACH : 01-2119487078-27
 Nom commercial : HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
 Numéro CAS : No CAS : 8042-47-5
 Numéro EC : No CE : 232-455-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique Industrie pharmaceutique. Industriel. Industrie de l'alimentation. (FDA)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 Z.A.C du Parc
 13 rue Louis Blériot
 FR- 77290 COMPANS
 T: +33 (0)1 64 77 76 27
 Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45
Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : SGH08
 • Mention d'avertissement : Danger
 • Mention de danger : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

• Conseils de prudence

Intervention : P301+310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P331 - NE PAS faire vomir.
 Stockage : P405 - Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
HUILE FLUIDE
SECTION 3 Composition/informations sur les composants
Formule du produit (INCI)

: PARAFFINUM LIQUIDUM

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
huile minérale blanche (pétrole)	: 100 %	8042-47-5	232-455-8		01-2119487078-27	Non classé. (DSD/DPD) Asp. Tox. 1;H304

Huile minérale hautement raffinée contient moins de 3% d'extrait DMSO selon la méthode IP346.

Produit classé comme dangereux en raison de sa viscosité < 20.5 mm²/s à 40 °C.

En cas de formation de brouillards ou d'aérosols, les valeurs TWA sont recommandées.

SECTION 4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Premiers secours

: Consulter un médecin si une indisposition se développe.

- Inhalation

: Faire respirer de l'air frais.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Mettre la victime en position latérale (PLS).

En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

*

- Contact avec la peau

: Enlever vêtements et chaussures contaminés.

Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

Si le produit est injecté dans la peau, contacter un médecin immédiatement.

Contact avec le produit chaud - risque de brûlures graves. Rincer abondamment à l'eau.

froide. Ne pas poser de glace sur la blessure. Enlever doucement les vêtements non collés.

- Contact avec les yeux

: Consulter immédiatement un ophtalmologue. En cas de projection de produit chaud dans l'oeil, refroidir l'oeil immédiatement sous l'eau froide pendant au moins 5 minutes afin de dissiper la chaleur. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

- Ingestion

: **Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.**

: Peut avoir un effet laxatif. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304

L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

Peut provoquer une irritation mineure des yeux.

Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.

L'inhalation de fumées ou de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes liés à l'utilisation
- Contact avec la peau

: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. acné.

- Ingestion

: Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
A l'intention du médecin

: Traitement symptomatique.

HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
HUILE FLUIDE
SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Agents d'extinction appropriés : Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone. Brouillard d'eau. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. CO, CO2, oxydes de soufre, aldéhydes...
- En cas de feu, présence de fumées dangereuses. CO, CO2, oxydes de soufre, aldéhydes...

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Classe de danger : B
Combustible. > 180 °C
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. SCBA
- Prévention** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles** : Les épandages peuvent être glissants.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
En cas de risque de production excessive de poussières, brouillard ou vapeurs, utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé. SCBA
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
HUILE FLUIDE
SECTION 7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Ce produit accumule l'électricité statique.
- Manipulation** : Assurer une ventilation d'air appropriée.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Eviter toute exposition inutile.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage**
- Stockage** : Classe de feu : B
Classe 10 Conserver dans les conteneurs d'origine. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Eviter le PVC. L'acier est recommandé pour l'entreposage. Température de conservation : 0-50 °C
- Stockage - à l'abri de** : Agents oxydants forts. Rayons directs du soleil. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

- Protection individuelle** : Eviter la formation de vapeur d'huile.
Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. EN529
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes. EN 166
- **Protection des mains** : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc. EN 374-407

8.2. Contrôles de l'exposition

- DNEL - long terme, systémique
travailleur, inhalation = 160 mg/m³
travailleur, cutanée = 220 mg/kg bw/day
homme via environnement, cutanée = 92 mg/kg bw/day
homme via environnement, inhalation = 35 mg/m³
homme via environnement, orale = 40 mg/kg bw/day
- Limites d'exposition professionnelle** : ACGIH TLV 5mg/m³
ACGIH STEL 10mg/m³
- VME - France [mg/m³]** : 1 (INRS/CRAM)
- TWA [mg/m³]** : 8h (oil mist) = 5

HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
HUILE FLUIDE
SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C : Liquide.
Couleur : Incolore.

9.1.b. Odeur

Odeur : Neutre.

9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation : Environ -12 (ASTM 5985)

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : 300-550

Point d'ébullition initial [°C] : 230 °C

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 200

9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : 1

Limites d'explosivité supérieures [%] : 10

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [hPa] : <0,1 (20 °C)

9.1.l. Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 0,852 g/cm3 (15 °C) DIN 51757

9.1.n. Solubilité

Solubilité : Solution lipophile.

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 325-355

9.1.q. Température de décomposition

Décomposition thermique [°C] : 350

9.1.r. Viscosité

Viscosité à 40 °C [mm2/s] : Environ 15 - 16 DIN 51562

9.1.s. Propriétés explosives

: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.

9.1.t. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Point d'écoulement [°C] : -15

HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
HUILE FLUIDE
SECTION 10 Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Réactions dangereuses : Agent oxydant.

10.4. Conditions à éviter
Conditions à éviter : Chaleur.

10.5. Matières incompatibles
Matières à éviter : Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Se décompose au-delà de 350 °C

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone. oxyde de soufre et d'azote. Dioxyde de carbone. sulphur, nitrogen

SECTION 11 Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

NOAEL subacute (rabbit) : 1000mg/kg (OECD 410) - dermal

NOAEL subchronic (rat) >= 2000mg/kg (OECD 411) - inhalativ

NOAEL chronic (F344 rat strain) > 1200 mg/kg (OECD 411)

Toxicité aiguë : Considéré comme non toxique.

- Inhalation : L'exposition prolongée à de faibles concentrations peut entraîner un oedème pulmonaire. > 5mg/m3

- Oculaire : Vapeurs irritantes. possible en cas de contacts répétés

- Ingestion : Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. en grande quantité. Produit laxatif.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >5000

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : >2000

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : >5000 mg/m3/4h

Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant.

Irritation des yeux (lapin) : N'est pas supposé irritant.

Sensibilisation : Non classifié. (Guinea pig) OECD 406

Cancérogénicité : Aucun ingrédient repris dans cette section. OECD 453 produit a base d'huile minérales de type non cancérogène selon les études menées sur la peinture sur peau chez les animaux. Les autres composants ne sont pas connus pour avoir des effets cancérogènes.

Mutagénicité
- Ames test : Aucun effet défavorable sur la santé n'a été noté. OECD471

Autres : Tératogène - test d'aberration chromosomique (équivalent OECD 474) négatif

HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
HUILE FLUIDE
SECTION 12 Informations écologiques
12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : NOEC
72h (algue) = 100 mg/l
48h (daphnie) = 100 mg/l
96h (poisson) = 100 mg/l
NOEL >= 100mg/l (72h) (Pseudokirchnerella subcapitata) OECD201
LL50 (40h) > 1000mg/l QSAR Software Model - Respiration inhibition of activated sludge
EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : LL50 > 100 (OECD202)
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : > 1000 (Leuciscus idus) OECD 203

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Très peu biodégradable.
31.1% - 28 jours (boues activées OECD 301F)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Oui.
Log POW : > 3.5

12.4. Mobilité dans le sol

Ce produit reste liquide la plupart du temps et flotte à la surface de l'eau. En cas de pénétration dans le sol, il absorbe certaines particules et perd sa mobilité.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : VwVwS : 1
Eviter le rejet dans l'environnement.
Ne présente pas de risque spécifique pour l'environnement. Pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques LC/EC50 < 100mg/l

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Nettoyer l'équipement à l'eau chaude et au savon.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
N° de déchet industriel : 13 02 05 - Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)

SECTION 14 Informations relatives au transport
14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

HUILE DE VASELINE CODEX FLUIDE
HUILE FLUIDE
SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45
Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.
Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.
Classification CE : huile minérale blanche (pétrole)

No CAS :8042-47-5

No CE :232-455-8

Numéro annexe :

Exp

REACH :01-2119487078-27

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

Autres : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Complète. Scénarios d'expositions disponibles sur demande.

SECTION 16 Autres informations
Autres données : Aucun(e).

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document